

AISNE MAG

LE MAGAZINE
DE NOTRE
DÉPARTEMENT

ABONNEZ-VOUS!

P.10

AU SERVICE DE TOUTES LES FAMILLES !

P.6

REPORTAGE
FLAMMES OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE :
CARTON PLEIN !

P.14

LE DÉPARTEMENT À VOS CÔTÉS
ACCÉLÉRER LE RETOUR À L'EMPLOI

P.18

LE DÉPARTEMENT À VOS CÔTÉS
GRANDS TRAVAUX DANS LES COLLÈGES



SUMMAIRE

4-5 **À LA UNE**

6-7 **REPORTAGE**

> 65 000 spectateurs : carton plein !

8-9 **PORTRAITS D'AXONAIS**

> Sarah-Léonie Cysique et Rudy Gobert, champions !

10-19 **LE DÉPARTEMENT À VOS CÔTÉS**

10 > PMI : un service gratuit de proximité

12 > Un budget 2024 rectifié et contraint

14 > Accélérer le retour à l'emploi

16 > Paroles données : les comités d'usagers

18 > Grands travaux dans les collèges

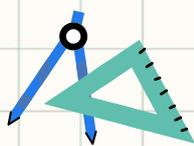
20-21 **EXPRESSION**

22-23 **SORTIR, DÉCOUVRIR**

> Danse, lecture, spectacles...

NOUVEAU

Service en ligne



✓ Demande en ligne

✓ Dépôt du dossier

✓ Suivi en quelques clics

**BOURSES
AUX COLLÉGIENS**

2024-2025

$$a^2 + b^2 = c^2$$



PLUS D'INFOS ICI
OU SUR **AISNE.COM**

Date limite de dépôt : **15 DÉCEMBRE 2024**





Nous continuons à agir avec ambition pour nos collèges sur tout le territoire.

POUR L'AVENIR DE L'AISNE

Le 24 juin, le budget rectifié était approuvé par l'Assemblée départementale. Un exercice difficile, fruit d'un long travail pour **ajuster chaque ligne budgétaire au plus près**, avec le concours de nos partenaires ayant accepté le report d'investissements sur 2025.

Cette solution à court terme a permis d'équilibrer le budget et de **maintenir nos politiques volontaristes en faveur du sport, de la culture, de la jeunesse**, à l'image du dispositif **Cap'Jeunes destiné aux 16-21 ans**.

Malgré ce contexte, **nous continuons à agir avec ambition pour nos 57 collèges publics et 13 privés**, accueillant **26 500 élèves**. En 2024, nous avons voté un budget de **38,4 M€** pour les collèges, soit 1 450 € par collégien.

Reconstruction, extension, entretien... **Plus de 14,8 M€ de travaux** sont engagés sur 2024, notamment pour la construction du **nouveau collège de Condé-en-Brie**. Le Département prend également en charge **60 % du coût des 2 millions de repas servis chaque année**

dans les collèges. Enfin, 1,7 M€ sont consacrés au transport des élèves en situation de handicap.

Aides aux séjours éducatifs et linguistiques, Contrats départementaux Culture et Collèges, offres pédagogiques des services du Département, « Collèges au cinéma », Cap Collège Olympique... le Département finance de nombreux dispositifs visant à accompagner l'action pédagogique des professeurs et **ouvrir de nouveaux horizons aux collégiens**.

Si le Département poursuit ses efforts sur ses compétences propres, **le manque de ressources** ne permet malheureusement plus d'être en soutien d'autres collectivités, ou en complément de l'État, pour financer des aides exceptionnelles en matière d'éducation.

Sans clarification des compétences, sans **une refonte en profondeur du mode de financement des Départements**, nos collectivités seront confrontées dès 2025 à **des choix difficiles**. Comptez sur ma détermination pour **faire entendre la voix des territoires ruraux**.

Je continuerai à me battre pour l'avenir de nos collectivités et de l'Aisne.

Nicolas FRICOTEAUX
Président du Conseil départemental de l'Aisne

ÉDITO

BOURSES AUX COLLÉGIENS



2024-2025

$a^2 + b^2 = c^2$

- ✓ Demande en ligne
- ✓ Dépôt du dossier
- ✓ Suivi en quelques clics

NOUVEAU LES BOURSES AUX COLLÉGIENS SE DÉMATÉRIALISENT



Depuis la rentrée scolaire 2024-2025, les demandes de bourses pour les collégiens se font **uniquement en ligne**, via la **plateforme numérique** dédiée aux subventions du Département accessible facilement depuis le site internet **www.aisne.com**. Cette nouvelle plateforme, dont l'ouverture était **prévue à la mi-septembre**, permet d'avoir **accès en direct au suivi de son dossier**. Un guide d'utilisation et un standard téléphonique dédiés seront mis à disposition des usagers. Le régime d'aide lui, reste inchangé. L'an passé, **5 400 dossiers de bourses** ont été reçus et approuvés.

<https://www.aisne.com/votre-service/bourses-departementales/bourse-aux-collégiens>

SUR AISNE.COM

LIVRET DES OFFRES PÉDAGOGIQUES

Destiné aux enseignants du primaire et du secondaire, le livret des offres pédagogiques recense les **prestations et sorties pédagogiques** proposées par les services du Département de l'Aisne. Visites guidées, expositions, ateliers, rencontres... sont **adaptés à chaque niveau scolaire** sur des thématiques historiques ou scientifiques variées. Découvrez vite l'édition 2024-2025 !

www.aisne.com



ACTU TRAVAUX DU NEUF SUR LES PONTS

Construit en 1927 le pont franchissant le Vilpion sur la **RD58 à Marle** a été **complètement reconstruit** en raison de son état structurel dégradé. Après 8 mois de travaux le nouveau pont est ouvert **depuis le 28 juin**. À **Étreux**, 2 phases de travaux ont été nécessaires pour la rénovation du pont franchissant le Morteau sur la **RD28** qui présentait une étanchéité défailante. La circulation est rétablie **depuis le 24 mai**. Le montant des travaux financés par le Département s'élève à 1 580 000 € avec un soutien de l'État de **400 000 € pour le pont de Marle** et de **400 000 € pour le pont d'Étreux**.

1,58 M€
de travaux



AU CALENDRIER

1944, LA LIBÉRATION DE L' AISNE

Marqué par une forte présence de l'armée allemande pendant 4 ans, **le département de l'Aisne est libéré du 27 août au 4 septembre 1944**. Pour répondre aux différentes interrogations qui entourent ces événements majeurs pour l'Histoire de l'Aisne et de la Libération de la France, les Archives départementales et le service du Chemin des Dames et de la Mémoire proposent une **journée d'études ouverte à tous le 18 octobre**. Réservez votre date !

Vendredi 18 octobre, de 9h à 18h – Gratuit, sans réservation
Archives départementales de l'Aisne, parc Foch à Laon
Programme complet sur aisne.com

1944 LA LIBÉRATION DE L' AISNE

80^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION
JOURNÉE D'ÉTUDES

VEND. 18
OCTOBRE
2024 | 9H - 18H

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
DE L' AISNE - PARC FOCH,
AVENUE FOCH, 02000 LAON

GRATUIT
SANS RÉSERVATION

Libération de l'Aisne - Henry, 1944 - 8055 Fabrice / Actim



65 000 SPECTATEURS CARTON PLEIN !



Relais de la Flamme Olympique 17 juillet 2024

▼ 8h50 : réveil tonique à **Château-Thierry** avec l'arrivée de la Flamme dans l'Aisne !



60 000
spectateurs

▼ 10h25 : visite ministérielle autour du passage de la Flamme à la Cité internationale de la langue française (**Villers-Cotterêts**).



5 000
enfants venus de
90
centres de loisirs

▼ 11h14 : **Soissons**, la Cité du Vase, s'enflamme avec l'arrivée des porteurs !



7
villes traversées



▲ 12h43 : arrivée de la Flamme à **Axo'plage**, en Dragon Boat piloté par les Dragon Ladies pour sensibiliser le public à la lutte contre le cancer du sein.



▲ ▲ 15h12 : un passage historique à **Laon**, sur la montagne couronnée et son incontournable patrimoine !

Crédits photos pages 6 et 7 : @Paris 2024 COJO et @Département de l'Aisne





◀ 17h13 : fin du Relais à **Guise**, sur le parvis du Familistère de Guise, au milieu de la foule !

230
associations



◀ 19h10 : ovation à Saint-Quentin pour Félix Fiévez, centenaire, doyen des porteurs de la Flamme !

▼ 19h15 : passage du Relais de la Flamme collectif à **Saint-Quentin** par la fédération française de boxe, emmené par Jérôme Thomas, double médaillé olympique.



100
relayers



◀ 19h20 : le chaudron s'embrase à **Saint-Quentin**, ville-étape, pour clôturer cette journée couronnée de succès !

Relais de la Flamme Paralympique 26 août 2024



▼ David Avram a ouvert ce relais de la Flamme Paralympique aux côtés de sa fille, entourés d'Eric Delhaye, maire de Laon, de Nicolas Fricoteaux, président du Conseil départemental, et de Colette Blériot, vice-président Sport et Terre de Jeux.

▼ À **Laon**, la place Édouard-Herriot avait des allures de stade olympique !



5000
spectateurs



24
relayers

▼▼ 24 relayers étaient réunis autour du chaudron embrasé par Alexis Guinet, ultime relayeur axonais.



NOS CHAMPIONS AXONNAIS ONT BRILLÉ !

La parenthèse des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 se referme sur un doublé de médaillés axonnais. Mille bravos à Sarah-Léonie Cysique, double médaillée (bronze en individuel et or en équipe mixte), et à Rudy Gobert (médaillé d'argent), qui nous ont fait vibrer !

Rudy Gobert : l'esprit d'équipe

Si le résultat ressemble à celui de Tokyo (médaillé d'argent après une défaite en finale face aux USA), les conditions de jeu ont été très différentes pour **le pivot des Timberwolves du Minnesota**. « *J'ai été opéré d'un doigt la veille des quarts de finale contre le Canada. Pour moi c'était incroyable de pouvoir jouer.* » La stratégie du sélectionneur des Bleus Vincent Collet ne mettait pas le Saint-Quentinois en avant, mais c'est un choix entièrement validé par Rudy, mettant cette médaille avant tout sur le compte **d'une équipe plus soudée que jamais**. « *Le début de compétition a été difficile mais l'équipe est née dans cette adversité. Titulaire ou remplaçant, peu importe, chaque joueur entré sur le terrain a tout donné.* »

Les Français ont fait des merveilles contre les Canadiens, puis en demi-finale lors de la revanche sur l'Allemagne alors que l'équipe d'outre-Rhin, championne du monde, avait étrié les Bleus en matchs

de poules. En finale contre les USA, **l'équipe tricolore a combattu pied à pied sans jamais rien lâcher**, jusqu'aux trois dernières minutes et la série de shoots du meneur américain Stephen Curry qui a démontré qu'il restait l'assassin des parquets ! Score final : 87 – 96 et **une médaille d'argent pour la France !**

Sarah-Léonie Cysique : si près de l'or

Les larmes ont coulé : comme à Tokyo il y a 3 ans, c'est sur une décision d'arbitrage que **la judokate – 57 kg** s'est inclinée en demi-finale face à la Canadienne n°1 mondiale Christa Deguchi. Alors que le point décisif se faisait attendre depuis 4'30, une main glissée dans la manche de son adversaire la disqualifiait définitivement.

On retiendra plutôt sa **sidérante performance en ¼ de finale** face à la Japonaise Haruka Funakubo qu'elle cloue au sol par un **ippon foudroyant en 9 secondes**, ainsi que son combat pour la 3^e place face à la Géorgienne Eteri Liparteliani dans lequel elle a déployé toute sa technicité. « *Je voulais l'or et j'ai le bronze, pourtant c'est la médaille dont je suis la plus fière !* » Et l'or, elle l'a eu ! Saluons sa ténacité et son sens de la stratégie **au sein de l'équipe de France mixte** : aux côtés de Maxime-Gaël Ngayap Hambou, Romane Dicko, Teddy Riner, Joan-Benjamin Gaba et Clarisse Agbégnonou, l'Axonaise a obtenu **la médaille d'or face au Japon !** « *Je partage ces victoires avec le public qui vivait ces jeux avec nous et qui a été vraiment incroyable !* » Classée 5^e mondiale, elle ne compte pas en rester là et pense déjà à Los Angeles dans 4 ans, et pourquoi pas à Brisbane en 2032 !

Mention spéciale également **pour Cédric Denuzière et sa 5^e place en para-triathlon** et toutes nos félicitations à **Victoire Berteau, Benoît Brunet, Perrine Delacour, Didier Richard et Cédric Nankin** pour leur participation à ces Jeux mémorables !



Sarah-Léonie Cysique (judo)

Médaillée de bronze en individuel (-57kg)
et d'or en équipe mixte

PARIS 2024



© Fabrice Bouvard



Rudy Gobert (basket-ball)

Médaillé d'argent

PARIS 2024





CONTACTER LA PMI

91 professionnels (médico-social et santé) peuvent vous rencontrer en consultation dans les centres de PMI, à bord des camions de PMI itinérants, dans certains CCAS, centres socio-culturels ou à domicile.



Infos pratiques sur www.aisne.com

PMI : UN SERVICE GRATUIT DE PROXIMITÉ

Au quotidien, les professionnels de la Protection Maternelle et Infantile assurent des missions de santé publique et de prévention médico-sociale, auprès des enfants, parents et femmes enceintes. Un service de proximité gratuit et accessible à tous !



Chef de file des solidarités humaines, le Département assure les missions de Protection Maternelle et Infantile. Médecins, sage-femmes, psychologues, puéricultrices, infirmières, auxiliaires de puériculture, interviennent auprès des enfants, parents et futurs parents, de la naissance aux 6 ans de l'enfant. Des **missions essentielles de prévention et de soutien à la parentalité** qui couvrent un large champ d'intervention.

Suivi de grossesse et des jeunes enfants

Les professionnels de la PMI proposent des **consultations pré et post natales**. Ils informent, conseillent et accompagnent les futurs parents afin de préparer au mieux la naissance et l'accueil du futur bébé. Pour les enfants de moins de 6 ans, les équipes de la PMI proposent des **consultations médicales ou de puériculture**. Elles peuvent également vacciner les enfants et accompagner les parents sur des questions comme

l'alimentation, le sommeil ou l'utilisation des écrans... Elles assurent un suivi du développement de l'enfant et peuvent dépister d'éventuels troubles.

Prévention

La PMI joue un rôle essentiel dans la **prévention, le soutien et l'accompagnement des familles** et s'inscrit dans la politique de prévention des « 1000 premiers jours ». Cet accompagnement à la parentalité peut être soutenu par la mise en place d'aide à domicile via l'intervention d'un Technicien ou d'une Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) ou d'un ou d'une Auxiliaire de Vie Sociale (AVS).

Bilans de santé en école maternelle

Ils sont **pratiqués entre 3 et 4 ans** par un médecin, une puéricultrice ou une infirmière. Ils s'assurent du bon développement de l'enfant, de la qualité de son adaptation à l'école et du dépistage d'éventuels troubles sensoriels pour mieux les soigner (vue, audition, troubles du langage...).

Actions collectives

La PMI propose aux familles diverses actions collectives d'**information** et de **sensibilisation**, ainsi que des **ateliers thématiques** (parentalité, massages bébé, allaitement, langage signé, je cuisine pour bébé, la boîte à mots...). Les équipes interviennent également auprès des collégiens et lycéens en proposant **des informations collectives** : éducation à la vie affective et sexuelle, prévention des infections sexuellement transmissibles...

Modes d'accueil

Les équipes de la PMI assurent **la délivrance, le suivi et le renouvellement des agréments** des assistants maternels et familiaux, des établissements d'accueil des jeunes enfants (crèches, haltes-garderies) et des Maisons d'Assistants Maternels (MAM).

UTAS

UNITÉ TERRITORIALE
D'ACTION SOCIALE

7

UNITÉS
TERRITORIALES
D'ACTION SOCIALE

91

PROFESSIONNELS
(MÉDECINS, SAGE-FEMMES,
PUÉRICULTRICES, INFIRMIÈRES,
AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE,
TRAVAILLEURS MÉDICO-SOCIAUX...)

CENTRE PMI

COMPRENDRE

LA PMI : PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

3 158

AGRÈMENTS
D'ASSISTANTS MATERNELS
EN COURS DE VALIDITÉ

5 080

NAISSANCES EN 2023

189

ATELIERS
PARENTALITÉ

85

SÉANCES D'ÉDUCATION
À LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

CCAS

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

69

LIEUX DE CONSULTATION :
(en centres de PMI, camions itinérants,
CCAS et centres socio-culturels,
à domicile, en écoles maternelles)

70 000 €

POUR L'ACHAT DE VACCINS

7 390

CONSULTATIONS MÉDICALES EN 2023

PMI - itinérante

4 840
BILANS DE SANTÉ
DES ENFANTS DE 4 ANS
RÉALISÉS EN ÉCOLES MATERNELLES

7 025

VISITES À DOMICILE



Nous devons maintenir nos efforts et poursuivre nos échanges avec l'État : en l'absence d'une réforme en profondeur du modèle de financement des Départements, les difficultés budgétaires vont structurellement se répéter en 2025.

Nicolas Fricoteaux,
président du Conseil départemental de l'Aisne



UN BUDGET 2024 RECTIFIÉ ET CONTRAINTE

Le 24 juin, l'assemblée départementale a adopté une nouvelle version du budget primitif 2024. Les élus ont trouvé un équilibre entre les préconisations de la Chambre régionale des comptes, les ajustements et ajournements possibles et le maintien de politiques volontaristes.

Le compte administratif 2023 a confirmé le **durcissement de la situation budgétaire** pour les Départements. L'Aisne est confronté à un effet ciseaux avec **des dépenses obligatoires qui augmentent plus vite que les recettes**. Résultat : un déficit de 14 M€.

Cette situation complexe se poursuit sans surprise en 2024. En avril, lors du **vote du Budget Primitif (BP)**, l'assemblée départementale a fait le choix d'inscrire une **recette hypothétique de 22,5 M€ sous la forme d'un fonds d'urgence de l'État**. « C'était un cri d'alerte visant à **interpeller au plus haut niveau de l'État** » rappelle le président du Conseil départemental de l'Aisne, Nicolas Fricoteaux.

Sans surprise, ce choix de voter un budget en déséquilibre avait entraîné **une saisine par le préfet de la Chambre régionale des comptes** afin de faire des préconisations pour équilibrer le budget primitif.

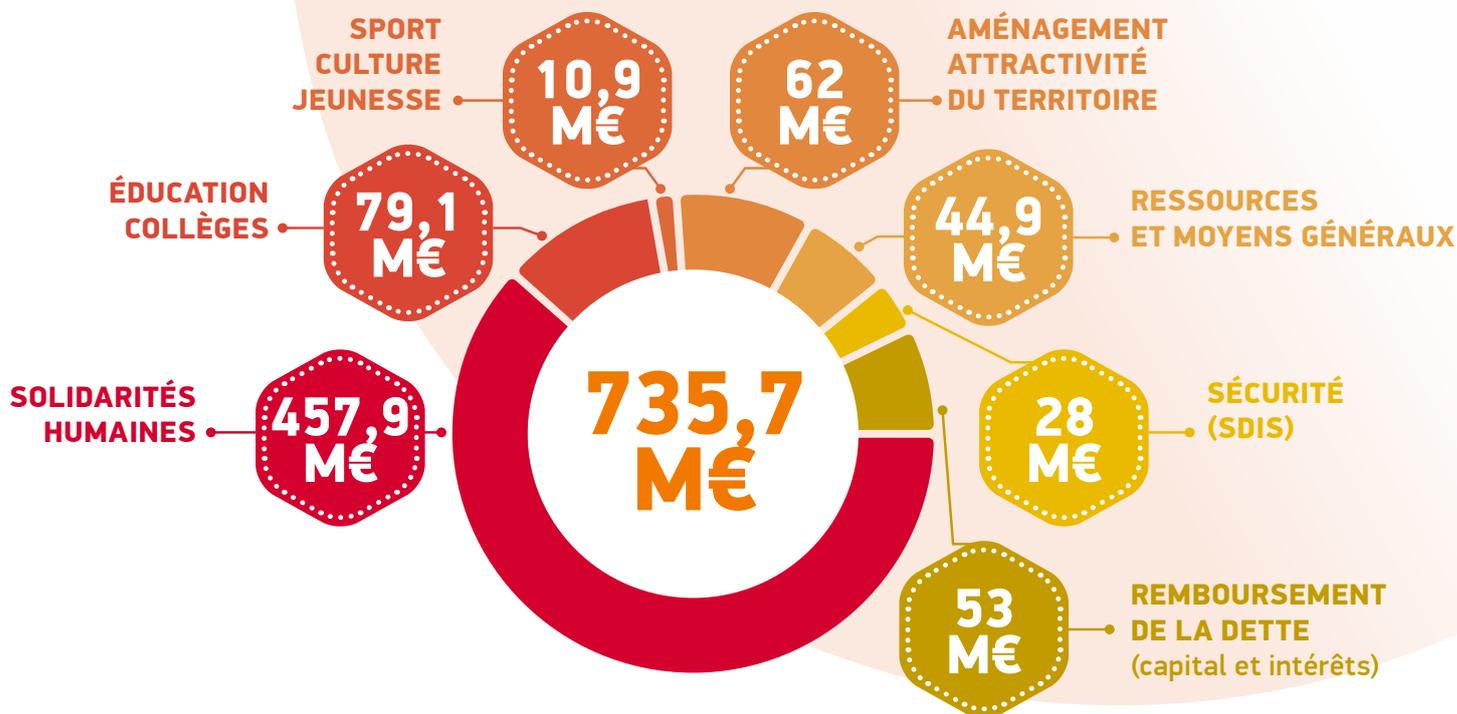
En juin, après étude de ces préconisations, l'assemblée a voté **un budget rectifié de 735,7 M€** (contre 752,2 M€ en avril). « Ce budget, qui porte les mesures nécessaires au rétablissement de l'équilibre, est le résultat d'une **étude approfondie de l'ensemble des dépenses** afin d'y trouver des mesures d'économie et d'y intégrer des ajustements. »

Côté recettes, la désinscription de la recette exceptionnelle de l'État (22,5 M€) est compensée par **des recettes supplémentaires**, dont 2,49 M€ de l'État au titre du Contrat local des solidarités, et **un recours supplémentaire à l'emprunt limité à 6,9 M€** afin d'honorer les engagements pris auprès des associations et collectivités.

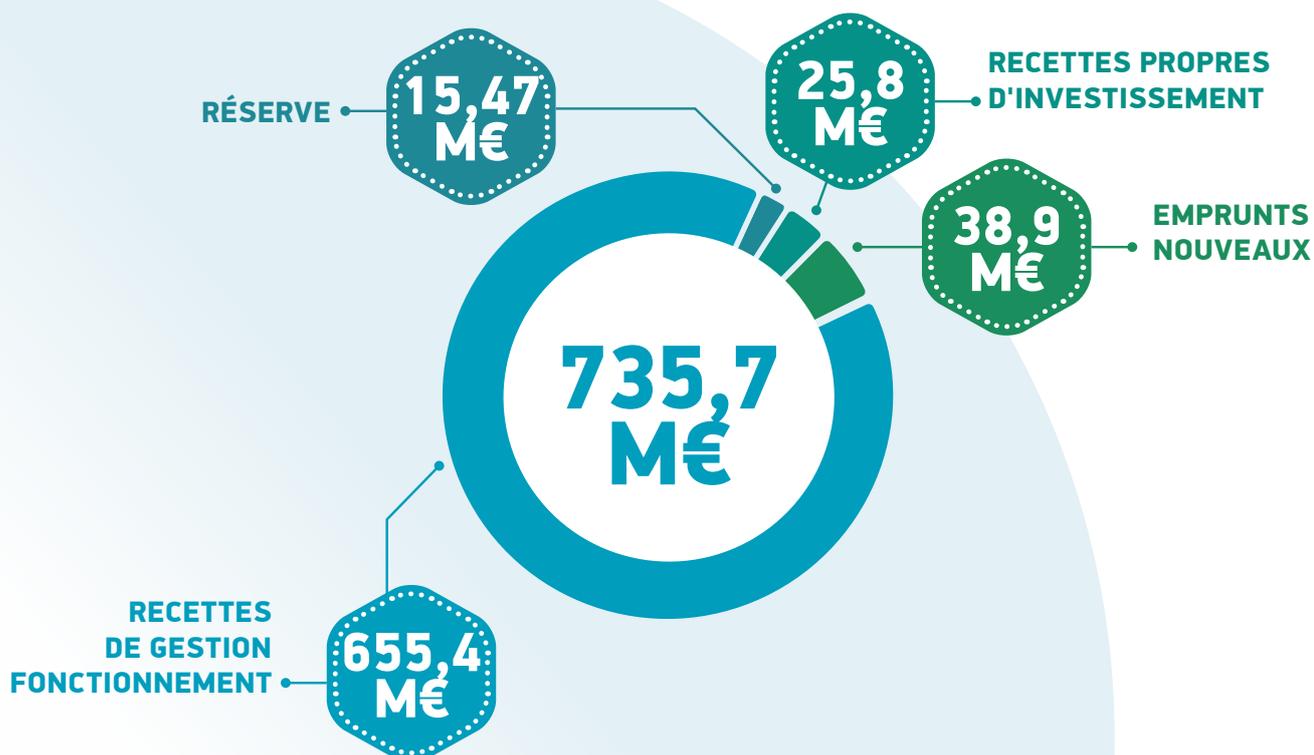
Les dépenses sont revues à la baisse (-16,6 M€) grâce à des ajustements liés aux dernières informations connues depuis avril, des reports d'opération ou des ajustements techniques. « **En investissements nous avons pu compter sur la mobilisation de nos services et de nos partenaires, tels que l'OPAL, l'USEDA, Valor'Aisne et d'autres collectivités locales, qui ont accepté un report des engagements financiers sur 2025** » explique le président.

À noter que l'inscription de **28 M€ pour le SDIS** est maintenue alors que la Chambre régionale des comptes préconisait une baisse de 2 M€. « **L'essentiel est préservé grâce à la mobilisation de tous. Nous avons ajusté au plus près mais 2025 s'annonce comme une année particulièrement complexe.** »

DÉPENSES



RECETTES





ACCÉLÉRER LE RETOUR À L'EMPLOI

L'expérimentation de l'accompagnement RSA renouvelé affiche un bilan encourageant à un an, avec une prise en charge plus rapide et un accompagnement renforcé de 2 764 bénéficiaires du RSA laonnais. Dès la fin de l'été 2024, cette expérimentation s'étend au secteur Thiérache, avec de nouveaux moyens déployés pour accompagner le retour à l'emploi des Axonais.

L'expérimentation de l'accompagnement RSA renouvelé a été lancée sur le territoire de **Laon** le 22 mai 2023. Derrière cette appellation, le Département et l'État déploient **une offre de services étoffée, des moyens humains et matériels supplémentaires**, pour renforcer l'accompagnement des bénéficiaires du RSA vers l'emploi.

Accompagnement humain intensifié...

1 359 349 € sont alloués par l'État au Département pour le financement des moyens humains dédiés à l'accompagnement des bénéficiaires du RSA sur le

territoire laonnais en 2024. **18 postes ont notamment été créés pour l'accompagnement des publics** au sein de l'UTAS (Unité Territoriale d'Action Sociale), de l'agence France Travail et de la Mission locale de Laon. Objectif : **permettre à chaque bénéficiaire d'être dans un parcours intensif et renforcé, pour plus de résultats.** « **2 764 personnes** sont actuellement accompagnées dans le cadre de l'expérimentation sur le territoire de Laon dont 1 524 par des agents du Département » souligne Isabelle Létrillart, vice-présidente du Conseil départemental de l'Aisne, Insertion et retour à l'emploi, Famille et Protection de l'Enfance.

UN SUIVI ADAPTÉ ET CONCRET !

Au sein de l'**UTAS de Laon**, les Référents de Parcours Professionnels chargés du suivi des bénéficiaires du RSA tirent un **bilan positif de cette expérimentation**. « *Nous affichons un taux de 90% de sorties dynamiques sur l'année, que nous consolidons en poursuivant l'accompagnement pendant la période d'essai.* » Le Département de l'Aisne s'est rendu compte de l'enjeu du suivi des publics sur ce premier mois de retour en entreprise, qui constitue **une étape cruciale pour la pérennisation de la reprise d'emploi**. « *Les publics suivis sont mieux préparés puisqu'ils bénéficient d'un accompagnement intensif (comprenant au minimum un rendez-vous hebdomadaire) et adapté à leurs potentialités, avec des ateliers sur la gestion du temps pour se projeter concrètement dans la vie d'un salarié ou l'atelier « je captive » pour apprendre à réaliser un entretien d'embauche percutant... nous sommes dans le concret !* »



... pour 2 764 bénéficiaires du RSA

L'expérimentation a permis d'accélérer le démarrage de l'accompagnement des bénéficiaires et de l'intensifier, avec un **délai moyen d'orientation de 16 jours** après l'ouverture des droits au RSA suivi d'un premier entretien de contractualisation qui se tient dans un délai de 15 jours. Depuis mai 2023, **121 ateliers d'intégration** ont été organisés en binôme par des professionnels du Département et de France Travail permettant de convoquer 2 393 personnes. 1 148 se sont présentées, 506 se sont excusées et ont été reconvoquées.

En un an, **2 764 bénéficiaires du RSA sont entrés en parcours d'accompagnement renouvelé** sur les 3 132 du territoire laonnais :

- **1 186 Axonais** bénéficient d'un **accompagnement professionnel** (le bénéficiaire est accompagné par un référent de parcours professionnel du Département ou par un conseiller de France Travail, d'Aisne Action Emploi ou de la Mission Locale et engage **des actions pour son accès ou son retour à l'emploi**)

- **629 personnes** d'un **accompagnement socio-professionnel** (le bénéficiaire est suivi en binôme par un travailleur social du Département et un conseiller France Travail dans le cadre de l'accompagnement global)

- **949 personnes** d'un **accompagnement social** (le bénéficiaire est accompagné par un travailleur social du Département pour lever les **freins sociaux** à son insertion)

« *Cet accompagnement intensif a déjà permis cette année à près de **500 Axonais de reprendre un emploi à 6 mois**. La recette de ce succès réside dans une **intensification de l'accompagnement et un développement de l'offre d'accompagnement** » conclut Isabelle Létrillart.*



WWW.AISNE-ACTIFS.COM

Le bilan de l'expérimentation démontre la pertinence de la plateforme **aisne-actifs.com**. Sur le bassin de Laon, **45 personnes** ont repris un emploi grâce à cette plateforme permettant de **mettre en relation candidats et recruteurs**. En quelques clics, les employeurs peuvent déposer leurs offres d'emploi géolocalisées et les Axonais peuvent voir les offres à proximité, puis déposer leur cv. Un outil moderne déployé sur ordinateur et mobile.





PAROLES DONNÉES

Enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, bénéficiaires du RSA, personnes en situation de handicap, le Département associe les usagers au sein d'instances participatives afin d'améliorer la qualité de ses services publics.

Qui de mieux placé qu'un bénéficiaire du RSA, un enfant confié aux services du Département, ou une personne en situation de handicap, pour exprimer les besoins, la réalité quotidienne ou les difficultés d'une situation ? Le Conseil départemental de l'Aisne s'est engagé depuis plusieurs années dans la mise en œuvre d'une **démarche participative, qui permet à des représentants d'usagers de s'exprimer sur les aides et accompagnements du Département.**

Comité des jeunes

Lancé en juin 2022, le Comité des jeunes de l'Aisne réunit **des enfants et adolescents confiés aux services du Département.** Ses membres constituent **un échantillon représentatif** des enfants accueillis par l'Aide Sociale à l'Enfance en termes d'âge (entre 10 et 17 ans), de genre et de modalités de prise en charge (enfants accueillis en foyers ou en familles d'accueil). Les **trois comités locaux** (nord, centre et sud du département) se réunissent **deux fois par an** pour consulter les participants sur des **thématiques spécifiques** à la prise en charge au sein des établissements et lieux d'accueil de l'ASE.

Les résultats de ces consultations viennent nourrir les échanges de la **séance plénière du Comité des jeunes**, qui se tient **une fois par an** en présence de professionnels du Département et d'Isabelle Létrillart, vice-présidente du Conseil départemental, Insertion et retour à l'emploi, Famille et Protection de l'Enfance. Les enfants expriment **leurs points de vue**, posent des questions ou **formulent des demandes** sur des sujets les concernant, comme l'argent de poche, l'intimité, les relations avec les professionnels qui les entourent (juges, travailleurs sociaux, psychologues)... **Autant de questions auxquelles le Département apporte des réponses**, sans pour autant qu'elles aillent systématiquement dans le sens des attentes des enfants. « *Mais elles sont toujours détaillées et argumentées* » explique Philippe Calo, chargé de mission à la Direction de l'enfance et de la famille « *ce qui permet de nourrir des échanges constructifs entre adultes et enfants confiés.* »

Les jeunes sont heureux de cet engagement : ils se sentent entendus et utiles ! Nous voulons les valoriser, qu'ils se sentent reconnus. Nous avons d'ailleurs proposé à Ninon Beausoleil, membre du comité depuis sa création, de représenter les jeunes de l'ASE lors du Relais de la Flamme Olympique le 17 juillet dernier.

Isabelle Létrillart,
vice-présidente du Conseil départemental
de l'Aisne, Insertion et retour à l'emploi,
Famille et Protection de l'Enfance



MDPH : comité des usagers

Créé en 2022, le comité des usagers de la **Maison Départementale des Personnes Handicapées** est un espace d'information et de consultation réunissant **des personnes en situation de handicap, des parents et des aidants**. Il est composé de 30 personnes, membres pour 2 ans, choisis en fonction de critères de représentativité.

De **nombreuses thématiques** peuvent être abordées, comme le traitement de la demande et le fonctionnement de la MDPH ; la scolarisation et les prestations pour enfant ; l'insertion professionnelle ; la vie à domicile... **Cette expérience est autant bénéfique pour la MDPH que pour ses usagers**, comme l'explique Anne Maricot, vice-présidente Autonomie, Grand âge et Handicap : « *Nous expliquons aux usagers comment fonctionne la MDPH, comment sont prises en compte les situations de chaque personne. Le comité est à l'écoute des problèmes rencontrés pour faire évoluer les choses.* »

Représentants des allocataires du RSA

Le dispositif RSA prévoit des instances pour **étudier la situation des allocataires et émettre un avis en matière de réorientation, de réduction ou de suspension de droit**.

Dans chaque Unité Territoriale d'Action Sociale, des allocataires du RSA siègent au sein de ces Equipes Pluridisciplinaires, présidées par un élu du territoire et composées de représentants d'organismes tels que : la CAF, Pôle Emploi, la Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités, l'Union Départementale des CCAS...

**ABONNEZ-VOUS
À AISNE'MAG,
C'EST GRATUIT !**



GRANDS TRAVAUX DANS LES COLLÈGES

Livraison prochaine du nouveau collège de Condé-en-Brie, refonte énergétique du collège de Fère-en-Tardenois et réhabilitation totale de la demi-pension du collège de Cuffies, le Département investit sur 2024 et 2025 près de 16M€ pour ses collégiens.

Pour les 366 élèves du collège de Condé-en-Brie, c'est la **dernière rentrée dans les bâtiments modulaires** de l'externat provisoire qui ont été mis en place pour assurer la continuité des cours pendant la réalisation des travaux.

Sorti de terre il y a quelques mois, **le nouveau bâtiment comprenant l'externat et l'administration devrait être livré en janvier 2025.**

Cette reconstruction à neuf est un projet ambitieux qui a nécessité d'après négociations avec l'ensemble des propriétaires fonciers et exploitants touchés par les travaux afin de trouver le compromis qui convenait à l'ensemble des protagonistes.

Sur le plan foncier, le **projet de parking** a été validé et sera mis en place à l'issue du chantier sur un triangle actuellement occupé par les bâtiments modulaires provisoires.

Respect de l'environnement

Concernant les bâtiments du nouvel externat et l'administration, **les questions environnementales ont été placées au premier plan.** C'est donc une solution **d'isolation par l'extérieur** avec bardage bois qui a été choisie avec en plus la mise en place de **panneaux photovoltaïques** pour une gestion des énergies optimum. Dans le même temps, la **climatisation des serveurs informatiques** sera assurée par un **système de géocooling** qui consiste à utiliser la température constante du sous-sol en creusant un puits entre 10 et 20 mètres de profondeur.

La **gestion de l'eau** a également fait l'objet d'une attention particulière et il a été décidé de "désimpermeabiliser" une surface de 1 000 m² pour optimiser l'infiltration des eaux de ruissellement et leur **restitution vers le milieu naturel.** Ce traitement des eaux « à la parcelle » est encore renforcé par la mise en place d'une toiture végétalisée. La reconstruction du collège de Condé-en-Brie représente **un investissement de 12 M€ pour le Département.**





Construction du nouveau collège de Condé-en-Brie.



“ La qualité des bâtiments dans lesquels sont accueillis les élèves axonais est une priorité pour le Département et nous avons à cœur d’aller toujours plus loin dans le respect de l’environnement. ”

Mathieu Fraise,
vice-président du Conseil départemental de l’Aisne –
Équipements départementaux et Infrastructures

Refonte énergétique

Le Département engage **1,7 M€** pour le **changement d’énergie du collège Anne de Montmorency de Fère-en-Tardenois**. Les travaux consistent à remplacer les chauffages électriques obsolètes et énergivores par un **chauffage central alimenté par une pompe à chaleur haute performance** couplée à une chaudière gaz d’appoint pour les périodes les plus froides. **L’économie de fonctionnement annuelle est estimée à plus de 30 %**. L’État accompagne ce dossier à hauteur de 865 000 €.

Réhabilitation

La demi-pension du **Collège Maurice Wajsfelner de Cuffies** n’était plus aux normes actuelles sur le plan sanitaire. Elle est donc en cours de **réhabilitation totale pour un montant de 2,23 M€**. Seule la structure de base a été conservée avant rénovation et isolation. L’État subventionne cette opération à hauteur 807 000 €.



Chantier du collège de Condé-en-Brie.



**PIERRE-JEAN
VERZELEN**

Président du groupe
L'Aisne en action

CONTACT

06 74 36 91 01
pjverzelen@gmail.com



**THOMAS
DUDEBOUT**

Président du groupe
L'Aisne Terre innovante

CONTACT

06 78 55 48 92
tdudebout@aisne.fr

L' AISNE, TERRE DE JEUNES

47 398 écoliers,
26 451 collégiens,
18 035 lycéens, ont fait leur rentrée il y a quelques jours.

Si tout s'est bien passé, c'est grâce au travail conjugué des équipes enseignantes, des encadrants, et des collectivités locales.

En matière d'éducation, nos missions premières sont : la construction, l'entretien et l'équipement des collèges. Un soin particulier est apporté afin d'adapter au mieux les aménagements qui permettent de faciliter les accès aux élèves en situation de handicap.

Au-delà de nos compétences propres, nous nous intéressons à tout l'environnement qui fait le quotidien des élèves :

- investissement dans les infrastructures numériques et développement des usages,
- soutien aux clubs sportifs et aux associations,
- promotion et structuration de la lecture publique avec la Bibliothèque Départementale,
- appels à projets qui ont pour vocation de susciter la créativité et la connaissance de l'histoire de l'Aisne.

Même si les temps sont durs, **soyez assurés de l'attachement profond et sincère qui est le nôtre à l'en-droit de chaque jeune.**



L' AISNE EN ACTION

Sarah Batonnet (Vic-sur-Aisne) - Marie-Françoise Bertrand (Vervins) - Colette Blériot (Saint-Quentin-1) - Roselyne Cail (Guise) - Françoise Champenois (Soissons-1) - Carole Deruy (Fère-en-Tardenois) - Jocelyne Dogna (Saint-Quentin-3) - Mathieu Fraise (Laon-1) - Nicolas Fricoteaux (Vervins) - Freddy Grzeziczak (Saint-Quentin-3) - Isabelle Ittelet (Marle) - Patrice Lazaro (Villers-Cotterêts) - Stéphane Linier (Ribemont) - Jean-Pierre Locquet (Saint-Quentin-1) - Mélanie Nicolas (Hirson) - François Rampelberg (Fère-en-Tardenois) - Nicolas Rébérot (Vic-sur-Aisne) - Jeanne Roussel (Villers-Cotterêts) - Pascal Tordeux (Soissons-1) - Pierre-Jean Verzelen (Marle)

BONNE RENTRÉE !

Les Jeux Olympiques et Paralympiques ont porté un formidable message d'espoir et d'ambition, notamment pour **notre jeunesse et les personnes en situation de handicap.**

Notre majorité ne s'est pas contentée d'accueillir les flammes olympique et paralympique : nous investissons massivement pour les jeunes et les handicapés.

C'est la rentrée, il est important de rappeler que le Département entreprend depuis plusieurs années **un programme ambitieux de travaux dans ses 57 collèges - 15M€ en 2024** - comme à Sissonne, Vervins, Cuffies, ou encore Condé-en-Brie.

Ces investissements s'inscrivent dans une démarche inclusive, plus respectueuse de l'environnement tout en améliorant la qualité d'accueil des élèves.

Par ailleurs, le Département de l'Aisne est sur le podium national dans le délai de traitement des dossiers MDPH. Ce résultat, certes encourageant, n'est pas suffisant et **nous poursuivons nos efforts pour permettre à chacun de trouver sa juste place dans notre territoire.**



L' AISNE TERRE INNOVANTE

David Bobin (Soissons-2) - Thomas Dubebout (Saint-Quentin-2) - Jérôme Duverdier (Hirson) - Pascale Gruny (Saint-Quentin-2) - Véronique Lebeau (Ribemont) - Isabelle Létrillart (Soissons-2) - Delphine Molet (Bohain-en-Vermandois) - Paul Mougnot (Villeneuve-sur-Aisne) - Coralie Venet (Villeneuve-sur-Aisne)



**SÉBASTIEN
EUGÈNE**

Président du groupe
*L'Aisne progressiste
et solidaire*

CONTACT

03 23 24 60 20
seugene@aisne.fr

POUR UNE GAUCHE DÉPARTEMENTALE SOCIALE-DÉMOCRATE

La politique nationale offre depuis des semaines un bien triste spectacle. Les positionnements excessifs et le refus du consensus en sont les principales causes, alors que le principe de coalition est la règle partout en Europe.

Une situation aussi rocambolesque aurait pu avoir lieu au Département si les sociaux-démocrates de l'Aisne n'avaient pas pris leurs responsabilités dès 2018.

Face à la montée des extrêmes, à l'absence de majorité absolue et à des difficultés budgétaires déjà très graves, le groupe dont nous sommes issus a fait **le choix de former une grande coalition départementale.**

Ce n'est pas une position simple car cela nécessite de **réaliser des compromis sans compromission.** Mais c'est une condition indispensable pour agir en faveur des Axonais et **défendre concrètement, au-delà des seuls mots, l'équité et la justice sociale.**

Puisse notre coalition départementale, l'une des premières en France, inspirer la politique nationale !



L' AISNE PROGRESSISTE ET SOLIDAIRE

Hugues Cochet (Guise) - Dominique Duclos (Essômes-sur-Marne)
Sébastien Eugène (Château-Thierry) - Michèle Fuselier (Château-Thierry) - Anne Maricot (Essômes-sur-Marne) - Yann Rojo (Bohain-en-Vermandois) - Annie Tujek (Laon-1)



**AURÉLIEN
GALL**

Président du groupe
*L'Aisne en commun
Gauche - Écologie*

CONTACT

07 80 06 68 16
agall@aisne.fr

LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES - UNE RÉUSSITE À PROLONGER

Les Jeux Olympiques et Paralympiques se sont achevés avec un élan de vitalité sportive et de fierté nationale.

Notre groupe politique gauche, écologie, souligne l'importance de l'esprit d'ouverture joyeuse et d'effervescence culturelle qui a contribué à cette réussite collective.

L'engagement de tous les athlètes, l'enthousiasme des bénévoles, organisateurs ont prouvé que le **vivre ensemble** est notre meilleur atout pour surmonter les défis. Ces valeurs de **respect** doivent nous guider dans notre action quotidienne, au-delà des stades et installations sportives.

Nous avons désapprouvé les 180.000€ pour la flamme olympique (contexte budgétaire), et critiqué certains sponsors. Mais approuvé la joie des Jeux !

Ils doivent être le tremplin pour **promouvoir des politiques sportives inclusives et accessibles à tous** y compris dans notre département.

Ces Jeux nous rappellent que, pour avancer, nous devons promouvoir des valeurs de paix.



L' AISNE EN COMMUN- GAUCHE- ÉCOLOGIE

Thierry Delerot (Laon 2) - Aurélien Gall (Tergnier) - Brigitte Fournié-Turquin (Laon-2) - Mario Lirussi (Chauny) - Fabienne Marchionni (Chauny) - Caroline Varlet-Chénot (Tergnier)



MUSIQUE

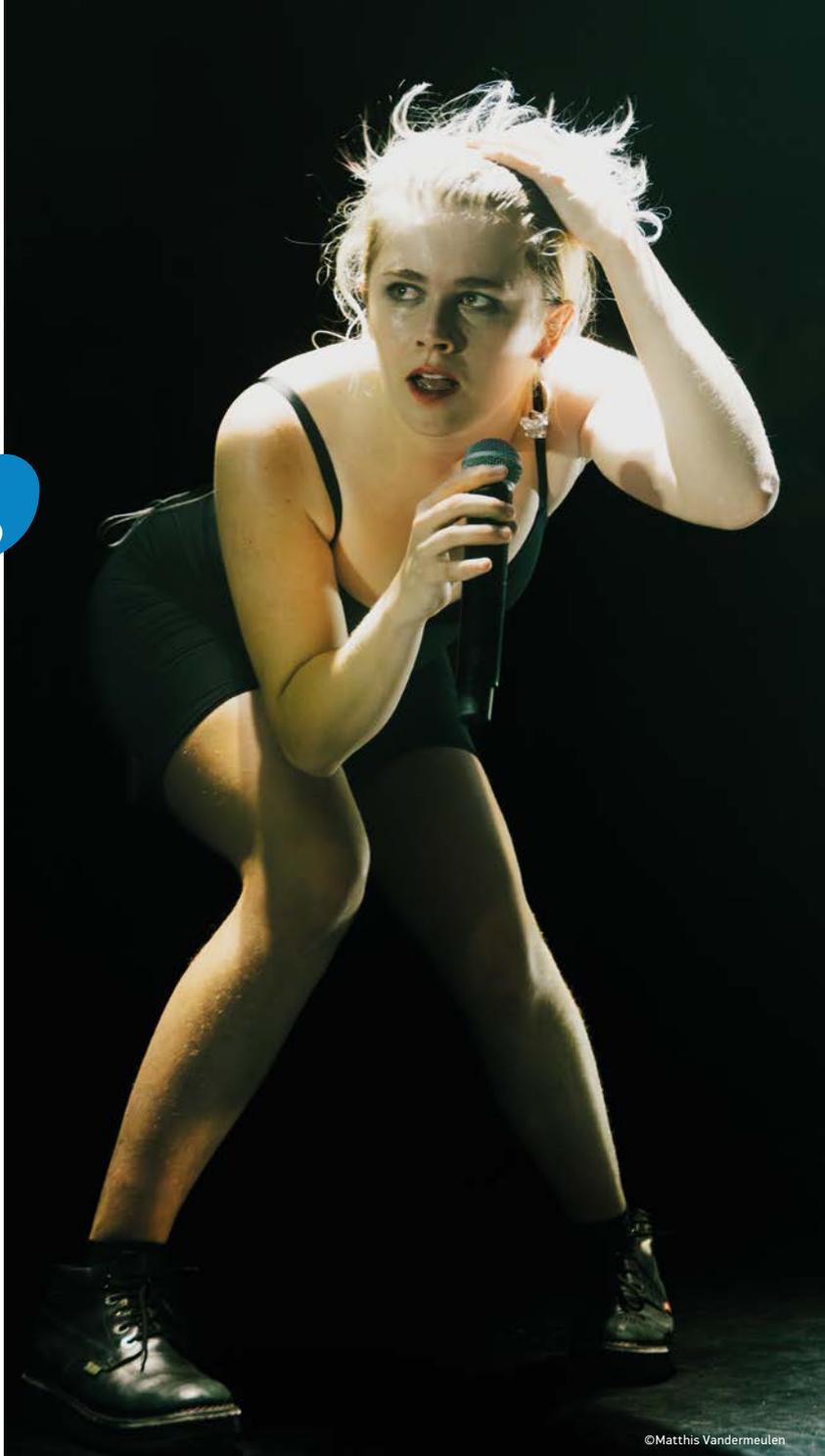
FESTIVAL DE LA FRANCOPHONIE

Le château de **Villers-Cotterêts** accueillera en octobre le XIX^e Sommet de la Francophonie. Du **4 au 6 octobre**, la **Cité internationale de la langue française** vous invite à fêter la francophonie autour d'un programme artistique international pour voyager, chanter, danser... avec Zaho de Sagazan, en tête d'affiche. Consultez le programme dès à présent et inscrivez-vous vite, toutes les manifestations sont gratuites !

Du 4 au 6 octobre - Gratuit, sur réservation (dans la limite des places disponibles).

Cité internationale de la langue française – château de Villers-Cotterêts

Informations et réservations : www.cite-langue-francaise.fr



©Matthis Vandermeulen



CULTURE

RENDEZ-VOUS CULTURELS DU DÉPARTEMENT

Salon généalogie et histoire avec les Archives départementales les **28 et 29 septembre** à **Château-Thierry**, **Fête du livre de Merlieux** avec Géodomia le **29 septembre**, **Journées régionales de l'archéologie** avec le Centre archéologique départemental les **21 et 22 novembre** à **Laon**... retrouvez en ligne le programme complet des prochains rendez-vous culturels incontournables des services du Département dans l'Aisne.

www.aisne.com



LECTURE

● DÉCOUVREZ AXONE !

Le magazine **Axone** dédié aux arts, aux lieux culturels, au patrimoine et à la culture dans l'Aisne fait **peau neuve** ! Patrimoine, histoire, portraits, gastronomie, découverte... Axone propose dès le **mois de septembre puis chaque semestre**, 148 pages d'articles et de photos abordant différentes thématiques, avec un focus sur les grandes œuvres de la littérature, des conseils et des sorties touristiques, des images insolites... À découvrir !

Tarif : 18 € - <https://www.axone-mag.fr>



NATURE

CONCOURS EUROPÉEN D'ALPAGAS

Les **12 et 13 octobre**, la **halle de La Capelle** accueillera le **2^e concours européen d'alpagas modèle et allure**, organisé par l'Alpaga Association Thiérache soutenue par le Département de l'Aisne. Concours de toisons, marché des laines et artisans locaux donneront l'occasion de **découvrir l'alpaga** ainsi que **les produits locaux de Thiérache**.

Le **12 octobre de 11h à 18h** et le **13 octobre de 9h à 17h**
Halle de La Capelle
Entrée libre, gratuit
<https://www.facebook.com/lesalpagasdelacourfarroux>



DANSE

● FESTIVAL C'EST COMME ÇA !

Les étoiles sont cette année le fil conducteur du **17^e festival C'est comme ça** qui se tient à **Château-Thierry du 21 septembre au 12 octobre**. Spectacles, expositions, cinéma, rencontres... seront au rendez-vous, avec en point d'orgue l'exposition de vidéo immersive « Je regarde les étoiles » de Thibaut Ras et Alice Davazoglou. La traditionnelle Nuit de la Danse clôturera en beauté les 4 semaines du festival. Réservez vos dates !

Du **21 septembre au 12 octobre** à **Château-Thierry**
<https://billetterie.echangeur.org/>



GROSSESSE | PETITE ENFANCE | SANTÉ
ACTIONS COLLECTIVES | MODES D'ACCUEIL | PRÉVENTION



UN SERVICE GRATUIT
ET DE PROXIMITÉ

LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

VOTRE PARTENAIRE SANTÉ

Le Département de l'Aisne assure les missions essentielles
de prévention et de soutien à la parentalité



Plus de **90 professionnels
de santé** et près de **70 lieux
de consultation** dans l'Aisne



www.aisne.com